

Collège Saint-Exupéry

Vincennes

INAUGURATION

Vendredi
28 septembre
à 18 heures



Christian Favier
Président du Conseil
départemental
du Val-de-Marne

Pari réussi !

Fermé depuis le 21 novembre 2017 à la suite de la découverte d'une pollution aux solvants chlorés, le collège Saint-Exupéry a trouvé une nouvelle localisation pour cette rentrée 2018. C'est à Paris, sur le cours des Maréchaux, à proximité immédiate du château de Vincennes, que le Département du Val-de-Marne a construit un collège provisoire de 28 divisions, qui accueille depuis le 3 septembre les 650 élèves du secteur. Construire un tel équipement sur un site qui regroupe de très nombreuses contraintes est un véritable challenge que nous sommes fiers d'avoir relevé. Cet investissement est conséquent pour le Département car il représente près de 12 millions d'euros qui n'étaient pas budgétés.

C'est pourquoi j'ai sollicité une aide exceptionnelle auprès du Premier ministre qui, à ce jour, n'a pas répondu favorablement. Alors que l'avenir des Départements est toujours incertain, cette réalisation fait la preuve de l'utilité de notre collectivité. C'est bien la réactivité des services départementaux, et le travail collaboratif avec les services de l'État dans des délais extrêmement courts qui ont permis de réussir ce pari pour la réussite des jeunes Vincennois.

Une rentrée réussie

Après 9 mois de travaux, le collège provisoire Saint-Exupéry a ouvert ses portes le 3 septembre. Immersion parmi les collégiens pour découvrir leurs premières impressions.

Mercredi 5 septembre 2018, 10 h 15. Une douce sonnerie retentit : c'est l'heure de la « récré ». Tous les élèves sont regroupés dans la cour. Une joyeuse atmosphère se fait sentir.

Si Joséphine en 5^e trouve « les murs trop sombres », Tobias, en 4^e, « aime bien, car c'est plutôt classe ». Quentin, en 3^e, tient à faire remarquer que « le bois sur les murs, c'est beau, ça fait une belle architecture. » La passerelle qui permet de circuler entre les salles ne laisse personne indifférent. « C'est agréable de prendre l'air à chaque intercour », souligne Bianca en 5^e. Emma, collégienne de 4^e, « la trouve stylée. » Léa, en 6^e, qui craignait de se perdre, est rassurée puisque « tout est indiqué... et le réfectoire est très bien ! » Quant aux salles de classe, les superlatifs ne manquent pas pour les décrire : « grandes », « belles », « tout est neuf »... Daniel, en 3^e, lui, est ravi : « c'est à 5 minutes de chez moi, je suis content ! ».

31 salles de classe et aussi :

- un espace de restauration (cuisine de réchauffage) ;
- un centre de documentation et d'information (CDI) ;
- un pôle vie scolaire, médico-social et administratif ;
- des espaces dédiés aux enseignants et aux agents.

« EN 9 MOIS, ILS ONT FAIT QUELQUE CHOSE DE BIEN. IL FAUT DÉSORMAIS PRENDRE NOS MARQUES ET S'APPROPRIER LES LIEUX.

Elisabeth Mathé
Conseillère principale
d'éducation

11,7
millions d'euros
investis
par le Département
du Val-de-Marne



840
collégiens
peuvent être
accueillis

Construit sur un site exceptionnel – sur le cours des Maréchaux, aux abords du château et du bois de Vincennes – le collège est une **prouesse technique** rendue possible grâce au montage de 172 modules assemblés sur **4 000 m²**. Ce bâtiment provisoire n'a rien à envier aux bâtiments conventionnels puisqu'il est soumis aux mêmes normes. Par ailleurs, il a été bâti en veillant à son intégration harmonieuse dans le paysage, et **en respectant la végétation sur ce site protégé**. Il a également été pensé pour **assurer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** grâce à un ascenseur et une coursive qui dessert toutes les salles.

« NOUS AVONS RELEVÉ LE DÉFI DE CONSTRUIRE UN COLLÈGE PROVISOIRE EN 9 MOIS CONTRE PLUSIEURS ANNÉES HABITUELLEMENT. UN CHALLENGE RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA MOBILISATION DE L'ÉTAT ET DE L'EXPERTISE DU DÉPARTEMENT.

Karine Coignard-Chastagner
Chargée d'opération au Département



Évelyne Rabardel

Première vice-présidente déléguée aux collèges,
à l'action pour la réussite éducative et à la culture

« Le développement de politiques publiques favorisant l'émancipation humaine, porteuses d'égalité, de solidarité, et de progrès social est une marque de notre Département.

La priorité donnée à la jeunesse et à l'éducation dans l'action départementale en est le témoignage. Et c'est dans ce cadre que nous nous attachons notamment à construire et à entretenir des collèges de qualité, beaux et bien équipés, qui répondent aux besoins des équipes éducatives et des élèves.

Le collège provisoire Antoine de Saint-Exupéry est un beau symbole de l'effort que nous entendons poursuivre pour la réussite de tous les jeunes.

Sa construction de qualité, dans des délais si contraints, sur le cours des Maréchaux, a nécessité la mobilisation sans faille des services départementaux. Merci à tous pour cette belle réussite.



Charlotte Libert-Albanel

Maire de Vincennes

« Après une année difficile, suite à la découverte d'une pollution des sols sur le site du collège Saint-Exupéry, tous les collégiens ont enfin retrouvé de bonnes conditions de scolarité.

Désormais à proximité de chez eux, les élèves de la 6^e à la 3^e ont fait leur rentrée dans le collège provisoire qui s'est implanté cours des Maréchaux et qui a ouvert ses portes le 3 septembre dernier.

Ce bâtiment qualitatif, qui s'inscrit dans un environnement classé, s'est monté en quelques mois grâce à un partenariat fort établi entre toutes les institutions concernées et grâce à une volonté affirmée et partagée de pouvoir répondre aux attentes légitimes des familles vincenneses. Les services départementaux ont relevé un véritable défi et je tiens chaleureusement à les remercier.

Je souhaite désormais à tous nos collégiens une belle année scolaire remplie de réussites et une bonne rentrée !